



## Suite construction neuve mais pas de suivi

Par **taz724**, le **27/04/2009** à **17:22**

Bonjour,

voilà on c'est fait construire en 2007 et nous avons eu beaucoup de souci avec le constructeur car à la remise des clefs il devait faire des travaux mais rien a été fait et aujourd'hui nous avons fait appel à un expert et il doit venir mercredi 06 mai 2009 et comme par hasard j'ai la société qui m'appelle pour faire les réparations donc ma question ai-je le droit de les ignorer et attendre que l'expert passe pour qu'il voit que rien a été fait? ou dois-je répondre à leur appel et eux ils se défendent en disant que cela vient de nous car on refuse qu'il vienne? alors svp aidez-moi je ne sais plus quoi faire avec tout mes soucis car en plus j'ai 3 enfants en bas âges merci de votre aide